



8 Place Malus - 18000 BOURGES  
Tél 02 48 21 24 79  
[cgt.ud.cher@wanadoo.fr](mailto:cgt.ud.cher@wanadoo.fr)

## JOURNEE MONDIALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

### **MOBILISONS-NOUS ET REVENDIQUONS L'EGALITE ET DES DROITS NOUVEAUX**

Bourges, le 23 Février 2021

**Le 8 mars n'est pas la journée de La femme. C'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Ainsi, partout dans le pays, les salarié-e-s, les retraité-e-s, les chômeurs-euses, la jeunesse seront dans la rue pour gagner l'égalité entre les femmes et les hommes. Des manifestations auront également lieu dans le monde entier.**

La crise sanitaire, le confinement, les diverses mesures antisociales, les réorganisations des activités dictées par le patronat comportent de nombreux dangers pour l'ensemble des droits individuels et collectifs. Elles touchent plus fortement les femmes avec une augmentation des violences sexistes et sexuelles, des charges domestiques et familiales, de la précarité, mais aussi avec un droit à l'avortement fragilisé et des politiques publiques et des décisions d'un patronat qui ont complètement mis de côté les questions d'égalité professionnelle. Pendant cette crise, l'utilité sociale de nombreuses professions à prédominance féminine a été mise en lumière et l'urgence de leur revalorisation est encore plus criante, elle est indispensable !

**Chaque jour à partir de 15h40, les femmes travaillent gratuitement.** Cette heure symbolise le « quart en moins » de salaire.

**Dans le commerce, la grande distribution, les services à la personne, de la petite enfance et d'autres secteurs d'activités sont fortement féminisés. Il en est de même dans la Fonction Publique dans son ensemble, comme dans de nombreux services publics.** Invisibles et sous-payées, elles sont pourtant essentielles. La revalorisation des professions et carrières à prédominance féminine est un levier fort d'égalité réelle : c'est une urgence !

Les femmes sont principalement victimes du travail à temps partiel imposé et subi, des CDD à répétition et donc de conditions de vie incertaines. La lutte contre la précarité pour l'augmentation des salaires et le développement du travail pérenne sont des enjeux fondamentaux pour l'égalité.

Plafond de verre, « soupçon de maternité », stéréotypes sexistes, violence et harcèlement sexuel au travail pèsent également fortement sur les carrières des femmes. Ces écarts sont encore plus creusés au moment de la retraite.

Le télétravail, ou plutôt à la maison, parfois contraint, mis en place sans encadrement, a exacerbé les inégalités entre femmes et hommes. Le patronat ne mettant que très très peu, voire aucun moyen, pour de bonnes conditions de travail à domicile, les salarié-e-s sont mal équipé-e-s et mal installé-e-s. Ils cumulent en même temps le travail avec les tâches ménagères et la garde d'enfant. Les salarié-e-s qui se trouvent dans cette situation doivent avoir leurs droits garantis, comme celles et ceux physiquement présents sur leurs lieux de travail.

En 2019, la CGT a gagné l'adoption de la première loi mondiale contre les violences et le harcèlement dans le monde du travail, la 190<sup>ème</sup> Convention de l'Organisation Internationale du Travail. Pour qu'elle s'applique, il faut maintenant qu'elle soit ratifiée par la France et qu'elle s'accompagne de nouveaux droits.

Partout dans le monde, les femmes et les hommes se mobilisent et de plus en plus d'entre eux refusent d'être enfermés dans des rôles stéréotypés.

## **LE LUNDI 8 MARS 2021**

**SYNDICATS, ASSOCIATIONS, PARTIS POLITIQUES PROGRESSISTES  
APPELLENT A LA GREVE ET AU RASSEMBLEMENT  
à BOURGES à partir de 11 heures – Place Simone Veil  
(ancien Ilot Victor Hugo)**

**Le 8 mars, travailleurs de tous sexes, tous ensemble,  
mobilisons-nous pour nous battre contre un patronat  
à la manœuvre contre nos droits et pour en conquérir de nouveaux.**